

Chanoine Brugière

Salignac

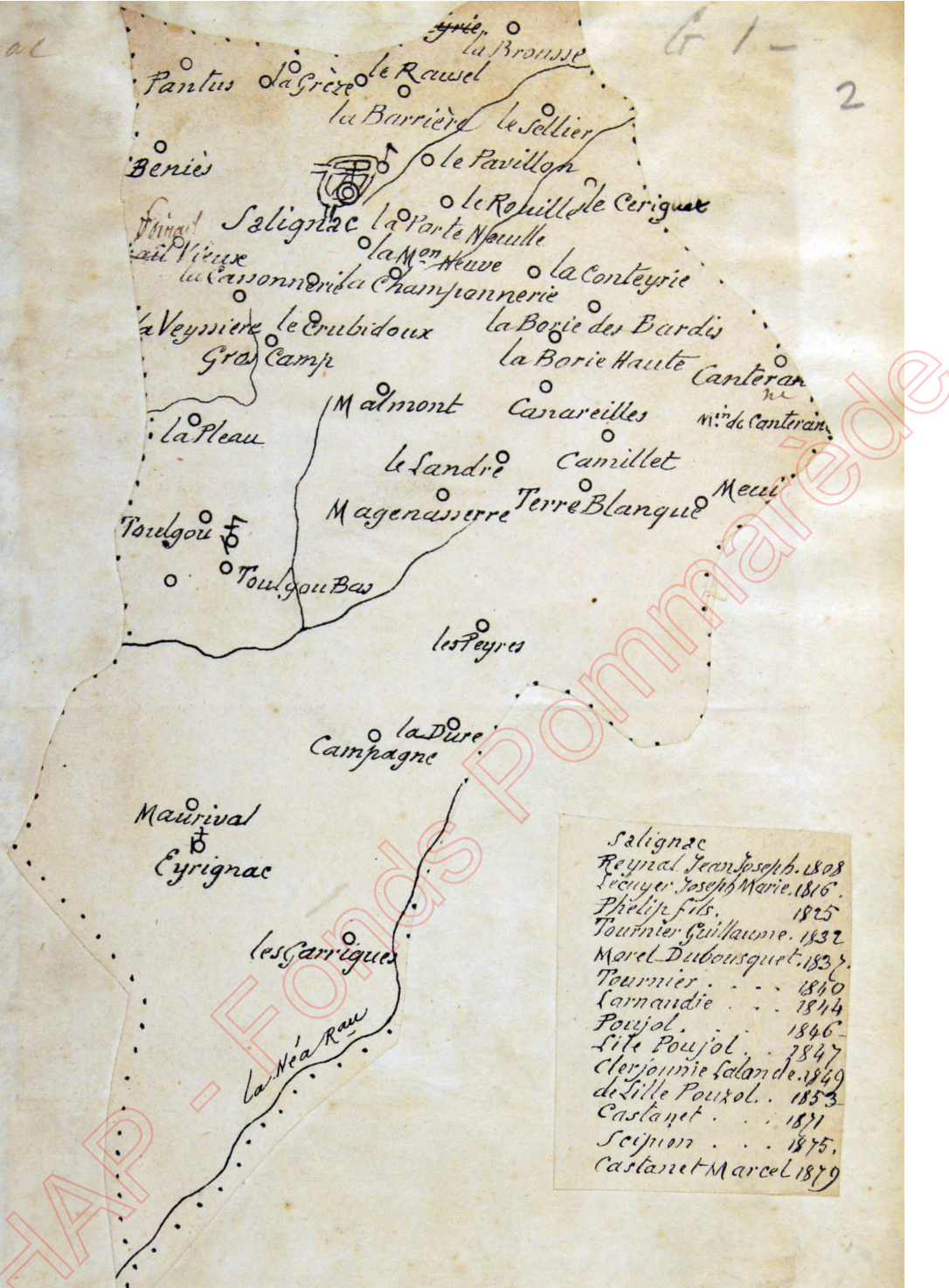


Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Salignac

61-

2



Salignac
 Reynal Jean Joseph. 1808
 Lecuyer Joseph Marie. 1816
 Philipe fils. 1825
 Tournier Guillaume. 1832
 Morel Dubousquet. 1833
 Tournier. 1840
 Lormandie. 1844
 Poujol. 1846
 Lile Poujol. 1847
 Clerjournie Salandre. 1849
 de Lille Poujol. 1853
 Castanet. 1871
 Scipion. 1875
 Castanet Marcel 1879

103. le bourg. 1. la Chapelle. 2. IN. 5. Maurival. 4725. 7
 la Barrière. 1/2 N. 1. le Ceriguet. 25N. 5. Meuil. 45 7
 le Bergud. 2. 2. la Conteyrie. 75. 5. la Meynardie. 3. 3
 Benies. 10. 3. le Erubidoux. 15. 5. le de Canterane. 45
 la Bleyrir. 2. 2. la Dure. 3/4 SE. 5. Pantus. 1770. 4
 la Borie. 25. 6. Eygnac. 55. 3. le Pavillon. 1/4 NE. 6
 Bouchi Bouisquet. 1. 2. le Rival Vieux. 1705. 3. lapeyre. 355. 6
 Bluzi. 2. 3. la Grange du Rou. 10. la Porte Neuille. 45
 la Brousse. 1NE. 5. la Grèce. 1NO. 1. la Riterie. 3. 2
 Canareilles. 1/2 E. 3. Grouseau. 1. 1. le Rouille. 1/2 E. 2
 Campagne. 45. 6. Gros Camp. 1715. 1. le Rosell (le Roussel) IN. 1
 Camillet. 35. 1. les Garrigues. 575 SE. 2. la Rouquette. 3. 3
 la Cassonnerie. 75. 4. le Landre. 2745. 7. le Sellier. 1NE. 1
 Canterane. 55. 5. Magenasserre. 27 SE. 1. Terre Blanche. 375. 2
 la Championnerie. 1705. 2. Malmont. 255. 1. Toulgou Chau. 35. 2
 la Renaudie (de G.) la Rogue (de G.) la Veyssière. 1705. 2

Épidémie. En 1621, à la St Jean, une affreuse
épidémie, désignée par le nom de maladie
de joyeux, ravagea la paroisse. La plupart
des habitants quittèrent la ville pour aller
à la campagne où ils demeurèrent neuf ou
dix mois. Avant de s'y rendre il fut fait
une procession le 25 mars, fête de Notre Dame
de l'Annonciation, en l'église paroissiale. L'an
née 1632. La plupart demeurèrent en dehors
de l'église craignant la contagion de ceux
qui avaient eu le mal et qui étaient dedans.
L'abbé Puycouyon assista les pestiférés dont
il enterra 500 au cimetière du Sébastien,
près du vieux foirail.

Usage. On loue les domestiques à la St^e Jean -
Clair.
- Pendant les moissons on chante les chansons
de la Belle-Louise et de la Meunière.

- Documents. La plupart des titres et docu-
ments relatifs au Château à la paroisse
et au couvent de St Croix furent brûlés en
1793 sur la place publique de Salignac.

- (Mss. Bonnet Espine vol. 52 p. 227.) Inventaire
des titres de la Baronnie de Salignac. Ti-
tres concernant la propriété.

- M. Chaudru de Regnal, ancien procureur
général à Bourges, l'auteur de l'Histoire des
ducs de Berry, ouvrage couronné par l'Aca-
démie Française, possède un registre inté-
ressant concernant la paroisse de Salignac.

Salignac. 1290 habitants dont au village;
1444 hectares; 300 pâques dont 300 bœufs;
4000 communions ann.; 256m 305m altitude;
à 17x de Sarlat; 66x de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 57 28 x 51.

Revenus de la fabrique en 1881: 1486^{fr} ord. 726^{fr}

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 141^{fr}

Sol. solite moyenne. Crétacé supérieur. Carrières.

Mollasse. Mines de fer. Tuilerie.

Cette commune est arrosée par les ruisseaux
appelés le Salignac et le Néa, dont une des
sources est à Malmont. Il y a deux belles fon-
taines; celle du Haut-Salignac située près de
l'église, et celle du Barri située sous le châ-
teau. Le sol est montagneux au levant et
en plaine au couchant, en très grande par-
tie sec, pierreux et sablonneux. Les produits

sont variés; ils consistent en froment, seigle,
maïs, pommes de terre, raves, châtaignes,
noix, truffes de qualité supérieure, elles
passent pour les meilleures du département.
On trouve communément du minerai de fer
à la surface du sol; il y a aussi des mines de
lignite. Commerce assez remarquable pour
les truffes, les céréales, et l'épèce bovine et
porcine. Marché le jeudi et foires le 25
juin de chaque mois, le 22 février et le 9 décem-
bre. L'air de la commune est très pur, mais
très vif et très froid. Caractère des habitants.
(C'est à voir)

Origines. « Salignac » 1115 (ordre de St Jean de
Jerusalem, Serp. 35); « Salignach » 1122 (Ar-
chiv. du Chapitre de St Astier); « Salignac »
1152 (Arch. de l'abbaye d'Obazine); « Saligna-
cum » 1240; « Castrum de Salignac » 1251 (Tes-
tam. de Raymond, Vte de Turenne); « Salignac »
1383 (test. du Château de Fénélon); et 1529
(Archiv. de Pau, Châtel. du Périg.) « Salignac »
1450 (Invent. du Puy-Saint-Astier); « Salignacum »
1531; « Salignac » 1711; « Salignac » (ca et li).
Salignac était autrefois du diocèse de Cahors

et de la sénéchaussée de Sarlat. La Châtellenie
de Salignac comprenait les paroisses de Sali-
gnac, Boreix, Eybènes, St-Etienne, Toulgon, Car-
lucet, Paulin et en partie St-Bonnet, Millac, Ar-
chignac et St-Geniez (Dioc. de Gourc.).
Salignac, au point de vue civil est chef-lieu
de Canton, au point de vue ecclésiastique,
chef-lieu du doyenné. Un vicariat y a été éta-
bli par ordonnance du 30 novembre 1848.
Délimitation ecclésiastique. Par ordonnance
épiscopale en date du 25 février 1866 les habi-
tants d'un certain nombre de hameaux et mai-
sons de la paroisse de Paulin sont autorisés,
jusque ad revocationem, à remplir tous leurs devoirs
religieux à Salignac. A cet égard l'Evêque don-
ne au Curé de Salignac et à ses successeurs
tous les pouvoirs nécessaires. Les droits de la
Fabrique de Paulin sur ces hameaux et mai-
sons restent réservés par la même ordonnance.
Ces villages et maisons sont: La Chapelle, La
Rivière, La Roquette, Bluchie, Le Préau, La
Meynardie, Bois de La Chapelle, Bos Meynard,
Moulin du Cap, La Cheyrie.
Le Bref du 5 février 1877 ne paraît pas supplé-
mentaire à ce cas.
Titulaire et Patron. St-Julien de Brioude, mar-
tyr, 28 août.
L'Eglise de Salignac est une des plus belles de
l'arrondissement de Sarlat. On remarque sur-
tout l'élégance et la hardiesse de sa voûte à
nervures compliquées. Ce monument est de
style gothique de diverses époques. Sa lon-
gueur est de 44^m sa largeur de 17^m en majeure
partie et le reste de 12^m non compris la chapelle.
Il y a 4 chapelles dont l'une dédiée à la Vierge et
l'autre à St-Joseph.
Vitraux de St-Julien, St-Clair, St-Philomène, et
grisailles avec médaillon.
Statues: la Vierge, St-Joseph. 2 portes.
Sacristie avec cheminée, au midi.
L'Eglise possède un reliquaire renfermant des re-
liques que l'on portait en procession et avec beau-
coup de solennité le dimanche qui suit le 1^{er}
juin, fête de St-Clair. Ses reliques sont des Sts Sour,
St-Etienne, St-Amand, St-Antoine. M^{rs} Georges
n'a pas trouvé les fibres suffisantes.
Confrérie du Sacré-Cœur, du Scapulaire, con-
grégation des Enfants de Marie.
En 1613 il y avait à Salignac une confrérie
dans laquelle figuraient: M^{rs} le recteur Ray-
mond de Ferrière, Pierre Hignel, prieur de
couvent de St-Croix; Thomas Sefort religieux
de St-Croix; Sanglade, curé de Carlucet; Mariet,
curé d'Eybignes; Genard, prêtre d'Eybignes;
Marguerite Hurault de l'Hôpital, dame et
baronne de Salignac, veuve de Haut et Puy-
Biron, Chevalier, conseiller du Roi en ses
Conseils d'Etat et privé, capitaine de cin-
quante hommes d'armes de ses ordonnances,
maréchal général de ses camps et armées et
ambassadeur pour Sa Majesté; messire Fran-
çois de Biron de Salignac, seigneur et baron
dudit Salignac et enfant d'honneur du Roi;
Antoine de Rillac, fils de M. de Pellevé, gen-
tilhomme nourri, près Monseigneur le Baron
Pierre de Costes, sieur de la Culprenède.
cimetière attenant à l'église, défectueux pour
l'étendue et la profondeur.
Presbytère proche, 6 pièces avec dépendances
suffisantes; jardin de peu d'étendue.

2 écoles; 100 garçons; 96 filles. Cette dernière est dirigée par les Sœurs de Saint-Joseph de Versailles.
• Son C. mendicants; 3 idiots; 3 aveugles; environ 12 auberges et 12 cafés.
P. Croisiers. Il y avait autrefois au chef-lieu un couvent de religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, dit Couvent de Sainte-Croix. Ce couvent était d'abord appelé parce que la maison-mère était à Paris, rue St^e Croix de la Bretonnerie. L'ordre fut supprimé et le couvent, qui tombait de vétusté, disparut peu de temps avant la Révolution; il ne s'y trouvait alors que deux religieux fort pauvres n'ayant pour tout revenu que 278^{fr}. On voit encore à'un des angles-nord du champ de foire les ruines de cet établissement qui datait de 1242. - Il y avait un établissement du même ordre à Verteillac (Arrondissement de Ribérac). Voir Hériot, sur l'Ordre de St^e Croix.
Château de Salignac. Le château de Salignac remonte au XII^e siècle. Il était jadis très considérable, mais il a été fort réduit. C'est le berceau de l'ancienne et illustre famille de Salignac dont une branche cadette forma dans le XV^e siècle la lignée des Peniston, celle du grand archevêque de Cambrai. La terre de Salignac passa en 1456 dans la maison de Gontaut-Biron, en faveur de laquelle elle fut érigée en baronnie, en 1460. La maison de Biron qui avait acquis cette terre par un mariage avec l'héritière de la branche aînée de Salignac la posséda jusqu'à vers 1630. Elle fut ensuite acquise par divers seigneurs parmi lesquels les Bonnesval et les Noailles. Ces derniers étaient les propriétaires à la Révolution. Un membre de cette famille la vendit, en 1796, à M. Sigorise, de Montignac; le fils de celui-ci l'a revendue en 1845 au docteur Farge et à d'autres; M. Farge possède le donjon.
Le château de Salignac fut démoli en partie au XVIII^e siècle; ce qui reste est encore considérable. Au levant et au midi sont de belles terrasses sous lesquelles existent des souterrains spacieux. Le terre qui pousse de toutes parts sur les murs produit en effet très pittoresque.
F. Toulgon. Il y avait anciennement à Toulgon une église «Ecl. de Toulgon» (Pastam, de J. de Salignac); cette église était paroissiale. (Diet. de Gourg.) Toulgon était un ancien seigneur noble; il y a une tour qui, d'après la tradition locale aurait été bâtie par les Anglais. Tout près on a découvert d'anciens tombeaux en pierre dans lesquels étaient des vases de terre cuite. Le romancier Sacalprenède naquit à Toulgon, y fit bâtir un château, sur l'emplacement d'un autre château plus ancien, et y composa quelques uns de ses ouvrages. Ses principaux romans de Sacalprenède sont «Castandre, Cléopâtre et Pharamonde». Ses meilleures tragédies sont la Mort de Mithridate et le Comte d'Essex. On raconte que le Cardinal de Richelieu, ayant eu la patience d'écouter la lecture d'un de ses longs tragédies, dit à l'auteur: «Sa pièce n'est pas mauvaise, mais les vers sont lâches». - Sarnay, reprit vivement Sacalprenède offensé, et n'y a rien de lâche dans la maison de Sacalprenède! Madame de Sévigné avait une certaine admiration pour les romans de Sacalprenède. Cet écrivain mourut au Grand-Audely-sur-Seine en 1663, par suite d'un malheureux accident: son cheval, en se cabrant, le frappa

à la tête et le bas; il était âgé de 51 ans.
La famille de Sacalpienède posséda le Château
de Toulzon jusqu'en 1792. Il devint alors la
propriété de la famille Deshay de Lacquière.
Depuis deux incendies il a perdu toute appa-
rence féodale. Le château est situé sur un mon-
ticle très élevé; la chapelle, qui est aujour-
d'hui démolie était à cent mètres de là.

Le Temple. Au village de la Veysière on remar-
que une construction gothique qui porte le
nom de Temple. Elle a la forme d'une église
mais on y voit de vastes cheminées. On en
a fait une grange et des écuries. Les pier-
res des contre-forts ont été emportés pour
servir à d'autres constructions. Ce monu-
ment était un temple protestant. Les ar-
chives de la Dordogne possèdent les registres
de la Religion P.R. (prétendu réformée) de
la paroisse de Salignac pour les années
1677 et 1678, on y lit la signature de M. M.
Tostie, et Sacastagne ministres. Aujourd'hui
il n'y a aucun protestant à Salignac.
Il y a au village d'Eyrignac une chapelle
qui a été convertie en grange.

Cures de Salignac.

Raymond de Serrolle. 1613.

Defestre. 1669. 89.

Malmont. c. 1702. 12.

Sarrie. c. 1712. 15.

Blanches Vie. 1726.

Fr. Archange Berdebourg

aurat. c. 1715. 48

Dupuy. v. 1726.

J. Constant. c. 1748. 76

Gransault. 1777. 1778.

Sourzac. c. 1778. 93.

Criege, intrus. 1793. 1803.

Record. 1803. 29.

Maxet. 1829. 453.

Buisson. 1853. 60.

St Amand. 1860.

Sabat.

- M. Constant était natif de Salignac. (Simpson)
- M. Sourzac était natif de Colonges. Il avait
prêté les serments, mais les avait retractés;
il fut déporté. - (Archiv. de la Dord. Q. 472
Inventaire du mobilier de Jean Sourzac
curé de Salignac. 5 feuillets intéressés. -
Ailleurs je vois: Il refusa le serment et fut obli-
gé de fuir devant la persécution. Après être
resté long temps caché il se retira dans sa
famille au sein de laquelle il mourut après
la tourmente révolutionnaire.

Curiosité. Le rocher de Malmont qui a la forme
d'un champignon. D'après la tradition du
pays, trois hommes surpris par un violent
orage, s'abritèrent en cet endroit; l'un d'eux
se mit à proférer des blasphèmes, mais la
justice de Dieu ne se fit pas attendre, la foudre
éclata et le blasphémateur fut tué sur
le coup; de là le nom de Malmont qu'on
donna à ce lieu, c'est-à-dire mauvaise mort.

(Pessalles, Hist. du Périgord t. 1 p. 177 extrait du
P. Labbe. Nov. bibl. mss. II, 280)
Salignac. « Il est question de Salignac dans
la chronique du prieur du Vigier, à pro-
pos des reliques de Saint Parcloux qui fu-
rent enlevées par un prêtre et transportées
de Sarlat à Arnac au commencement du
12^e siècle (lire siècle voir dans Labbe) l'au-
teur s'exprime ainsi: « Un prêtre de Sarlat
» se chargea de transporter le corps du saint
» et afin qu'on ne se doutât de rien, il prit
» un âne avec deux bastes, mit d'un côté
» les reliques et de l'autre Gausbert, son
» jeune enfant, couvrit le tout d'une toile;
» il disait à ceux qu'il rencontrait qu'il
» allait au marché du château de Salignac »

Pyriques
Ephemer

Eysiques - Eybenes

Eyvigues.
Bouisset Jean B^t. 1808.
Danglars Jean. général. 16
Maurel Du-Bouisset. 1828
Danglars Jean. 1832.
Maurel Du-bouisset. 1849
Duthail. 1849
Vergnes Jean. 1882

Eybenne
yvernese Jean. 1808
de St Viance. 1816

08. Le bourg. 18m. . la Forêt 5E. 1. + M^{re} de la Draille. 6NE
les Banigots. 2 1/4 NE. 6. la Gentibre. 2N. 1. + M^{re} de la Garrigue 4NE
+ Banigot (Banning) 7NE. la Genezbrière. 7SE + M^{re} de Janicot. 4NE
+ Barbeyroux. 5E. 11. la grange. 1 1/4 NO. . + M^{re} de Maigro. 4NE.
+ Bonnat. 2E. 4. lascoux. 6E. . 2 + M^{re} du Paysan. 3 1/2 NE
Bois du lac. 1/2. 1. l'ines. 2 1/2 NO. 11. Pechaurie. 3 1/4 N. 1
la Borde. 4NE. 2. Malacoste. 3 1/2 NE. Pech Garri. 3N. 1
Bois de Mural. 6 1/2 1 les Martres. 2E. 11. + P^{re} Paris. 2EN. 1
Brousses. 6. 5 Metairie. 1. . 1 P^{re} Versailles. 2 1/2 1
Cacavon. 3 1/2 N 11. + M^{re} Neuf. 5NE. 4. + S la Plaine. 6 1/2 NE. 4
+ la Cassagnade. 6E M^{re} de Cantarane. 4NO + Puy dellège. 5E. .
+ Castings. 2 1/2 E. 3 M^{re} de Carviall. 3 1/2 N. le Rougonde. 3 1/2 S. 1.
S le Claud. 4 1/2 NO. 2 M^{re} du Claud. 4N. . + la Vengoncie. 1 1/2 NE. 2
la Curade. 1 1/2. . + M^{re} de la Corne. 6NE Veyssellès. 8. 1
la Draille. 6E. 1 M^{re} de Bourdet. 3 1/2 NE + Vialard. 1NE. 6
+ Eybenner. 3E 10 + M^{re} de Delpy. 3 1/2 N. + Vieille Fargues. 4 1/2 NE. 5
Fourrrolles. 3NE. (Roche Noire (de G.)

Eyvignes et Eybènes 600 habitants; 18 feux à Eyvignes; 330 pâquis dont 150 hommes; 2.534 hectares; 223^m 232^m d'altitude; à 7^{km} de Salignac, 17^{km} de Sarlat; 33^{km} de Périgueux.

Revenu de la commune en 1884: 29, 64 x 47.
Revenus de la fabrique en 1881: 220^{fr} (ord. 180^m)

Sol. Solite moyenne. Carrières. Crêttes inférieures. Cette commune est arrosée par le ruisseau de Borrèze et ses villages sont presque tous pourvus de fontaines. Ce pays est aride, coupé de gorges profondes. Dans cette commune est une belle forêt, dite forêt de Salignac. Ses produits principaux sont le blé, le maïs, les truffes; il y a des montagnes de lignites et du minerai de fer du côté de Cacaillon. Au Pouch d'Eyvignes est une butte appelée au Roc Noir; là est un dolmen (Bull. archéol. t. IV p. 100). Ses habitants sont généralement peu érudits.

Origines. Eyvignes ou Eyvignes. « Parochia d'Ayguigas » 1301 (Esp. 25^m Carlier); « Eyvigas » 1323 (Archiv. de Fénélon.) (Diet. de G.).

Étymologie. Aqua vigeni eau abondante.

Eybènes « Vicus de Haebene » 1322 (Archiv. de Fénélon); « Eybena » 1325 (Ibid.). Diet. de G. Delimitation. L'ordonnance royale du 11 juillet 1827 porte art. IV: Ses Communes d'Eybènes et d'Eyvignes... sont réunies en une seule dont le chef-lieu est fixé à Eyvignes.

En 1831 furent maintenues les décisions qui avaient rejeté en 1849 et 1850 le projet tendant à ériger la section d'Eybènes en commune.

Voici le projet avec les observations, lequel fut rejeté.

« Le Préfet de la Dordogne... vu la pétition par laquelle les habitants de l'ancienne commune d'Eybènes réunie en 1827 à la commune d'Eyvignes demandent que cette commune soit rapportée et que l'ancienne commune dont il s'agit soit de nouveau érigée en commune séparée, vu l'avis de la commission syndicale dans lequel cette commission fait valoir en faveur de la demande, savoir:

Qu'Eyvignes n'est pas central; que plusieurs des villages les plus peuplés de la section d'Eybènes, etc. sont à plus de huit kilomètres du chef-lieu, de nombreux inconvénients; que la réunion des deux communes eut lieu sans le sentiment des habitants d'Eybènes, sans qu'on les eut consultés et contrairement à leur intérêt, qu'enfin l'ignorance qui précède cette mesure entre les habitants des deux communes après avoir occasionné les plus fâcheux inconvénients est arrivée aujourd'hui à un tel degré que toute administration deviendrait nécessairement impossible si la séparation n'était prononcée, vu la délibération prise par le Conseil municipal et les plus imposés. Vu l'enquête de commodo

et inconvénient etc... Vu la loi du 18 juillet 1839 et les instructions ministérielles du 30 avril 1838, 1^{er} octobre 1839, 26 juin 1841, et 29 janvier 1848. Considérant que le Conseil municipal et les plus imposés, que le sous-préfet, le Conseil d'arrondissement, le Conseil Général, l'enquête et le directeur des contributions directes, sont entièrement favorables à la demande, que la séparation sollicitée est reconnue par tous indispensable et que loin qu'il puisse en résulter aucun inconvénient, le maintien de la réunion aurait au contraire pour effet de perpétuer les dissentiments et les embarras qu'elle a fait naître.

« Le Préfet de la Dordogne... vu la pétition par laquelle les habitants de l'ancienne commune d'Eybènes réunie en 1827 à la commune d'Eyvignes demandent que cette commune soit rapportée et que l'ancienne commune dont il s'agit soit de nouveau érigée en commune séparée, vu l'avis de la commission syndicale dans lequel cette commission fait valoir en faveur de la demande, savoir:

Qu'Eyvignes n'est pas central; que plusieurs des villages les plus peuplés de la section d'Eybènes, etc. sont à plus de huit kilomètres du chef-lieu, de nombreux inconvénients; que la réunion des deux communes eut lieu sans le sentiment des habitants d'Eybènes, sans qu'on les eut consultés et contrairement à leur intérêt, qu'enfin l'ignorance qui précède cette mesure entre les habitants des deux communes après avoir occasionné les plus fâcheux inconvénients est arrivée aujourd'hui à un tel degré que toute administration deviendrait nécessairement impossible si la séparation n'était prononcée, vu la délibération prise par le Conseil municipal et les plus imposés. Vu l'enquête de commodo

et inconvénient etc... Vu la loi du 18 juillet 1839 et les instructions ministérielles du 30 avril 1838, 1^{er} octobre 1839, 26 juin 1841, et 29 janvier 1848. Considérant que le Conseil municipal et les plus imposés, que le sous-préfet, le Conseil d'arrondissement, le Conseil Général, l'enquête et le directeur des contributions directes, sont entièrement favorables à la demande, que la séparation sollicitée est reconnue par tous indispensable et que loin qu'il puisse en résulter aucun inconvénient, le maintien de la réunion aurait au contraire pour effet de perpétuer les dissentiments et les embarras qu'elle a fait naître.

« Le Préfet de la Dordogne... vu la pétition par laquelle les habitants de l'ancienne commune d'Eybènes réunie en 1827 à la commune d'Eyvignes demandent que cette commune soit rapportée et que l'ancienne commune dont il s'agit soit de nouveau érigée en commune séparée, vu l'avis de la commission syndicale dans lequel cette commission fait valoir en faveur de la demande, savoir:

Qu'Eyvignes n'est pas central; que plusieurs des villages les plus peuplés de la section d'Eybènes, etc. sont à plus de huit kilomètres du chef-lieu, de nombreux inconvénients; que la réunion des deux communes eut lieu sans le sentiment des habitants d'Eybènes, sans qu'on les eut consultés et contrairement à leur intérêt, qu'enfin l'ignorance qui précède cette mesure entre les habitants des deux communes après avoir occasionné les plus fâcheux inconvénients est arrivée aujourd'hui à un tel degré que toute administration deviendrait nécessairement impossible si la séparation n'était prononcée, vu la délibération prise par le Conseil municipal et les plus imposés. Vu l'enquête de commodo

et inconvénient etc... Vu la loi du 18 juillet 1839 et les instructions ministérielles du 30 avril 1838, 1^{er} octobre 1839, 26 juin 1841, et 29 janvier 1848. Considérant que le Conseil municipal et les plus imposés, que le sous-préfet, le Conseil d'arrondissement, le Conseil Général, l'enquête et le directeur des contributions directes, sont entièrement favorables à la demande, que la séparation sollicitée est reconnue par tous indispensable et que loin qu'il puisse en résulter aucun inconvénient, le maintien de la réunion aurait au contraire pour effet de perpétuer les dissentiments et les embarras qu'elle a fait naître.

« Le Préfet de la Dordogne... vu la pétition par laquelle les habitants de l'ancienne commune d'Eybènes réunie en 1827 à la commune d'Eyvignes demandent que cette commune soit rapportée et que l'ancienne commune dont il s'agit soit de nouveau érigée en commune séparée, vu l'avis de la commission syndicale dans lequel cette commission fait valoir en faveur de la demande, savoir:

Qu'Eyvignes n'est pas central; que plusieurs des villages les plus peuplés de la section d'Eybènes, etc. sont à plus de huit kilomètres du chef-lieu, de nombreux inconvénients; que la réunion des deux communes eut lieu sans le sentiment des habitants d'Eybènes, sans qu'on les eut consultés et contrairement à leur intérêt, qu'enfin l'ignorance qui précède cette mesure entre les habitants des deux communes après avoir occasionné les plus fâcheux inconvénients est arrivée aujourd'hui à un tel degré que toute administration deviendrait nécessairement impossible si la séparation n'était prononcée, vu la délibération prise par le Conseil municipal et les plus imposés. Vu l'enquête de commodo

et inconvénient etc... Vu la loi du 18 juillet 1839 et les instructions ministérielles du 30 avril 1838, 1^{er} octobre 1839, 26 juin 1841, et 29 janvier 1848. Considérant que le Conseil municipal et les plus imposés, que le sous-préfet, le Conseil d'arrondissement, le Conseil Général, l'enquête et le directeur des contributions directes, sont entièrement favorables à la demande, que la séparation sollicitée est reconnue par tous indispensable et que loin qu'il puisse en résulter aucun inconvénient, le maintien de la réunion aurait au contraire pour effet de perpétuer les dissentiments et les embarras qu'elle a fait naître.

« Le Préfet de la Dordogne... vu la pétition par laquelle les habitants de l'ancienne commune d'Eybènes réunie en 1827 à la commune d'Eyvignes demandent que cette commune soit rapportée et que l'ancienne commune dont il s'agit soit de nouveau érigée en commune séparée, vu l'avis de la commission syndicale dans lequel cette commission fait valoir en faveur de la demande, savoir:

Qu'Eyvignes n'est pas central; que plusieurs des villages les plus peuplés de la section d'Eybènes, etc. sont à plus de huit kilomètres du chef-lieu, de nombreux inconvénients; que la réunion des deux communes eut lieu sans le sentiment des habitants d'Eybènes, sans qu'on les eut consultés et contrairement à leur intérêt, qu'enfin l'ignorance qui précède cette mesure entre les habitants des deux communes après avoir occasionné les plus fâcheux inconvénients est arrivée aujourd'hui à un tel degré que toute administration deviendrait nécessairement impossible si la séparation n'était prononcée, vu la délibération prise par le Conseil municipal et les plus imposés. Vu l'enquête de commodo

et inconvénient etc... Vu la loi du 18 juillet 1839 et les instructions ministérielles du 30 avril 1838, 1^{er} octobre 1839, 26 juin 1841, et 29 janvier 1848. Considérant que le Conseil municipal et les plus imposés, que le sous-préfet, le Conseil d'arrondissement, le Conseil Général, l'enquête et le directeur des contributions directes, sont entièrement favorables à la demande, que la séparation sollicitée est reconnue par tous indispensable et que loin qu'il puisse en résulter aucun inconvénient, le maintien de la réunion aurait au contraire pour effet de perpétuer les dissentiments et les embarras qu'elle a fait naître.

tre et dont les intérêts des deux communes ont eu jusqu'ici à souffrir est d'avoir... qu'il y a lieu de faire droit à la demande de la section d'Eybènes.

Fait à Périgueux le 18 mars 1849. (Archiv. de la Dord. la délibération et les cartes relatives à ce projet sont au dossier.) Titulaire et Patron. St Rémy, évêque de Reims, 1^{er} octobre. (Statistique de l'Evêché.)

L'église est sans intérêt. Porte ogivale. Croisées. Tribune. Une chapelle à la Vierge. Tableaux: Jésus en Croix; St Rémy baptisant Clovis. - Statues de la Vierge et de St Joseph. Sacristie du côté de l'Evangile.

2 cloches 400^l; 250^l. - Cimetière à 500 mètres. Le presbytère est à 80 mètres, 8 pièces avec dépendances suffisantes, et un jardin de 10 ares. Pres de l'église d'Eybènes il y a un presbytère et un petit pré dont jouit le curé d'Eyvignes.

- L'ancien presbytère d'Eyvignes et un pré dépendant du presbytère d'Eybènes furent vendus nationalement le 28 prairial an IV; l'adjudicataire fut Jean-Baptiste Bousquet de Simeyrols, pour 1794^{fr}. (Archiv. de la Dord. série Q. 76 N^o 154, et Q. 550 N^o 139.)

(Archiv. de la Dord. série Q. Meyvignes. Acte en date du 17 avril 1819, devant Michelot notaire, à Sarlat par lequel le sieur Bousquet fait don de la maison presbytérale à la commune représentée par le maire qui accepte ce don. L'ordonnance du roi en date du 16 septembre 1818 autorise l'acceptation.)

- Pavé de caisel de blé. 2 écoles d'Eyvignes 25 garçons, 35 filles. L'école des filles fut fondée par Mme d'Anglars au moyen d'un legs; elle fut dirigée d'abord par les Sœurs de St Joseph, mais ces sœurs n'y restèrent que peu de temps (? 1874) -

Bienfaitrice: Madame d'Anglars a donné 6.700^{fr} pour l'école, et d'autres sommes pour l'achat des vases sacrés et pour les ornements de l'église. - Emigration de 500^h habitants - 2 mendiants; un idiot; un cabaret.

Curés d'Eyvignes et Eybènes.

Mariel. curé. 1613. Couliers. 1827. 40. Lafond

Genard p^{re}. 1613. Antony. 1841. 43.

Subtrac. rect. 1670. 88. Sacombe. 1843. 50. curés d'Eybènes

Roux. 1688. 1813. Coldefy. 1851. 65. Enriant? 1673.

Perie. 1713. 36. - Allary. 1865. 30. Saval. c. 1680.

Baldy. 1757. 84. St Amant. 1870. 42. Delpy. vic. 1680. 83.

Alazard. 1784. - Lafon-Gouzon. 1872. Arteil. vic. 1684.

Montouis. Savat. 1803. Pouget. 1878. Filac. c. 1688. 91.

Domerc. 1810. 37. Rouillard

Messe tous les dimanches dans l'église d'Eybènes.

Ses officiers ne sont pas bien suivis dans cette paroisse parce qu'un certain nombre d'habitants

d'Eybènes vont à Bourxelles dans le Lot. et

plusieurs d'Eyvignes à Borrière dont ils sont

plus rapprochés.

St. Château du Claud avec chapelle privée.

St. Claud était un ancien repaire noble ayant

haute justice sur la paroisse d'Eyvignes. 1760

(Alm. de Guy.)

Dans notre monographie de Carlux nous

avons parlé d'un différend qui avait eueu

en 1308 au sujet de la haute justice entre

Geoffroy de Pins et le vicomte de Turenne,

son parent, dont les officiers avaient fait

pendre aux fourches patibulaires d'Eyvignes

un homme dont le cadavre fut plusieurs

fois défilé. Par sentence du juge les four-

ches d'Eyvignes qui avaient été abattues

furent rétablies. M. Marmier pense que les
fourches de cette paroisse étaient placées sur
le sommet d'un rocher qui porte encore le nom
de Roc bataille (Bull. archéol. XVIII p. 78).
Le château du Claud bâti au XV^e s. par la
famille d'Anglars possède 2 tours dont l'une
est carrée et l'autre ronde. Dans cette dernière
est une cloche ancienne de 3 quintaux. Sont
des salles du château renferme des sculptures
sur bois très remarquables. Sa famille
d'Anglars qui a habité longtemps le châ-
teau du Claud est originaire de l'Auvergne;
elle vint en ce lieu vers le milieu du XIV^e siècle.
Cette famille a fourni dans tous les temps de
braves officiers. En 1747 le régiment de Bour-
bonnais comptait dix d'Anglars qui furent
tués ou blessés. Le général d'Anglars mort
au Claud en 1836 était, à la Révolution,
adjudant de ses carabiniers qui le main-
tinrent à leur tête après le décret de la
Convention qui excluait les nobles. « Plus de
d'Anglars, plus de carabiniers » dirent les
soldats; il fallut le leur laisser.
- En 1784, un miracle fut opéré dans la cha-
pelle du Château du Claud par l'inter-
cession de St Benoît Joseph Benoit
Labre, dont la réputation de sainteté était
déjà répandue en France.

« Une demoiselle, Jeanne d'Anglars, fille du sei-
gneur du Claud, était paralysée de ses jambes;
elle fit une neuvaine de prières et le dernier
jour elle se trouva guérie pendant la messe.
Cette personne, mariée plus tard, est morte à
Sarlat, en 1855, âgée de 89 ans. » (R.P. Charles
Titul. et Pat. p. 133.)
M. Tournier, avocat habite aujourd'hui le Claud.
- Le Château de la Plaine habité autrefois par
par la famille de ce nom.
- Le Château d'Eybennes berceau de la famille
de St-Viance dont les descendants habitent
le Château de Meipoulet commune de St-Pompon.
- Usage. Après le mariage, on porte sur la place
une soupe fort épicée aux époux. »